



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur

16 juin 2018 à Montpellier

La réunion a lieu à partir de 9 h 30 (10 h en réalité en raison des retards) dans une salle de la Maison Régionale des Sports de Montpellier

#### Présents

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Thérèse Droui, Lan Despeyroux, Anne Fourmaud, Gisèle Gallet, Chantal Lassus, Christine Marleaux, Michel Pascal, Jackie Racinais, Michel Terpand, Jean Winterstan.

#### Excusés

Marc Berger, Thierry Broucke, Pascal Champion, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Alain Dupin, Pascale Hautefort, Jo Lamothe, Lionel Leloir, Isabelle Moreau ;  
Nicolas Jonette (CTR)

#### Absents

André Cabrera, Dominique Brisot, Michel Henner.

#### Ordre du jour

- Subventions : état des demandes de versement (subventions Conseil Régional 2016-2017)
- Subventions : demandes en cours (Conseil Régional 2017-2018)
- Etat de la Trésorerie (avoirs, ligues, voiture)
- Calendrier hivernal 2018-2019
- Commission des Arbitres : examen d'avril
- Championnat de France Nature à Pujaut : bilan
- Championnat de France 3D à Laguiole : point sur la préparation
- Préparation de la saison prochaine (pré-ETAF, ETAF, Haut Niveau...)
- Divers ( Critérium, trésorerie, emploi)

Le Président Didier RAMI ouvre la séance à 10 h 00.

La Trésorière Anne FOURMAUD signale que la banque ne prend plus de frais sur les virements, suite à sa négociation. Elle en est félicitée. Pour la lecture du compte, (qu'elle peut seule lire actuellement), elle créera une autorisation pour le Président, qui changera le code d'accès personnel à sa première connection.

#### **DEMANDE DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

Le Conseil Général a donné son accord pour verser plusieurs subventions au CRTAO, mais cela ne se fera que sur présentation d'un dossier prouvant que les actions ont eu lieu. Le président demande à ce que ces dossiers de demandes de versement soient complétés au plus tard le 24 juin. La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention 2018 étant fixé au 31 Juillet, le président demande que ces dossiers soient également finalisés au plus tard fin juin car il est important que les dossiers soient remis avant cette date limite, car en cas de problème sur une pièce il faut avoir le temps de reprendre le dossier et mieux le compléter.

Il s'agit de subventions qui ont eu du retard en raison de la fusion des Régions, mais qui dépendent du budget 2017.

**Montants accordés** : Aide à l'accès au Haut Niveau : 25 000 € ; Actions de Formation : 15 000 € ;  
Achats d'équipements : 6 000 €

Trésorerie : les aides que le CRTAO a accordées aux clubs et aux Départements pour l'accès HN sera placé en 61- Divers

Tout doit être envoyé par informatique, mais un double en dossier papier est également demandé

## SUBVENTIONS : DEMANDES EN COURS

Il s'agit des dossiers de demandes au titre de l'exercice 2018.

Didier RAMI a complété le **dossier Formation**, selon les actions de l'année en cours.

**Achat équipements** : les Commissions ont été contactées pour qu'elles fassent connaître leurs besoins :

4 pesons pour les arbitres ;

Achat de 10 cibles mousse, 10 chevalets métalliques légers pour les animations et les formations (transport sur la remorque MP qui était équipée en buttes Egerton et chevalets bois encombrants et lourds) ;

10 barnums pour les championnats régionaux ;

1 vidéo-projecteur zone Est (formations et autres hors Maison des Sports) ; -ajout après réunion : écran et ordinateur portable

demande du CTR de plusieurs paires de branches pour prêter aux Jeunes qui montent ;

pack-office pour l'ordinateur de la Trésorière (pas d'accès à Excel actuellement) ;

scanner pour la Commission Sportive ;

plusieurs oriflammes CRTAO (+ banderole) pour placer sur les manifestations régionales (devis à faire) ;

**Dossier Haut Niveau** : Lionel ALLASIO y travaille

## ETAT DE LA TRESORERIE

Anne FOURMAUD, Trésorière, fait le bilan approximatif des avoirs du CRTAO :

**Compte** courant : 50 000 € environ ;

livret A : 76 000 € environ ;

livret B : 20 000 € (pas de changement)

**Le compte Ligue MP** (3 000 € environ) sera soldé en fin de mois, mais quelques chèques n'ont pas encore été encaissés : Didier RAMI contactera les clubs pour leur signaler la fermeture prochaine du compte.

**Le compte Ligue LR** : 1 000 à 1 500 € : devra également être clos rapidement (à cette même date)

Titres : seul Pascal CHAMPION peut s'occuper de vendre ces titres, dont la détention par les associations est illégale depuis plusieurs années. Faire valoir auprès de la Banque qu'elle est dans l'illégalité de ne pas avoir signalé à l'époque le changement de législation à la Ligue LR. Il est URGENT que Pascal CHAMPION s'occupe de ce problème.

**Voiture** : cotée 3 800 €, mais des travaux à faire : devis de 1460 € d'un côté (sans les freins), de 2071 € de l'autre (tout compris). Un acheteur potentiel, mais le contrôle technique est à refaire.

## CALENDRIER DES COMPETITIONS HIVER 2018-2019

**Tir en Campagne** : 2 compétitions proposées le 07/10 : Prades préférerait le 30/09 : la demande doit être faite à la FFTA : imprimer le bulletin rajout de compétition et l'envoyer à Didier RAMI qui arguera le peu de compétitions de tir en Campagne sur la Région. En cas de refus de la FFTA, serait déplacé au 14/10.

**Tir Nature** : 2 compétitions le 04/11, puis plus rien : Graulhet propose de déplacer au 25/11 sa compétition. Lionel ALLASIO se charge du changement de date (site FFTA fermé aux clubs et aux Comités Départementaux)

**Tir en Salle** : 2 compétitions sur l'Aveyron : 24-25/11 à Viviez, et 9/12 à Rodez : la logique voudrait que le Championnat Départemental suive le concours et non l'inverse. L'attention du Président Départemental sera attirée sur ce fait et il devra confirmer ou changer ce choix.

**Lozère** : pas de Championnat Départemental prévu : le club d'Aumont-Aubrac a subi maints revers ces derniers mois : tempête détruisant le bois du parcours, saccage de cibles, « visites » de la cabane

**Critérium Régional** : une date complémentaire (02/12 ?) serait bienvenue avant la compétition de Narbonne.

**Championnat Régional** : voir si un échange des dates Auch (Ch Adultes) et St Gilles (Ch Jeunes) pouvait se faire, afin d'éviter une grande distance deux années consécutives pour les mêmes archers : on ne peut hélas faire passer le Ch. Jeunes plus tard (Ch de France) ; proposition du CRTAO, si l'occupation des salles le permet : Auch organiserait le Ch Jeunes les 9-10/02, et St Gilles le Ch Adultes les 16-17/02. La candidature de Montpellier n'est pas retenue en raison du coût de la salle : 1 000 € par jour !

Il est recommandé aux organisateurs de faire toutes les finales en même temps, et non décalées, afin que la journée se termine plus tôt (penser aux archers qui doivent rentrer chez eux, parfois à plus de 3 h de route)

Les mandats seront à envoyer d'abord à Lionel ALLASIO pour vérification des horaires proposés.

Rappel : le club organisateur d'un championnat doit désigner une équipe de blasonnage, penser aux repas des arbitres... Des cahiers des charges seront rédigés afin de permettre une meilleure gestion des diverses compétitions.

## COMMISSION DES ARBITRES

10 candidats se présentaient à l'examen en avril ; les résultats viennent d'être connus : tous ont réussi, sauf un. 5 candidats prêteront serment prochainement, les autres étant soit des arbitres qui ajoutaient une option à leur carte d'arbitre, soit des candidats ne se présentant qu'au Tronc Commun.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE NATURE A PUJAUT

**Le Championnat de France** s'est très bien déroulé, organisation impeccable, très beaux parcours ; seul point négatif, le vendredi après-midi, mais rapidement corrigé : manque d'eau sur le parcours des équipes. Très beau temps, très chaud, sauf au moment des podiums individuels : pluie.

**Les arbitres ont peu apprécié** la tenue de certains médaillés, montés sur le podium en chaussures à lanière, en claquettes, en bermuda... ils regrettent que le « Maître de Cérémonie » envoyé par la FFTA ne se soit pas montré plus exigeant. La faute aux conditions météorologiques ? La pluie n'est tombée qu'en début de la cérémonie, pas avant.

**Les résultats pour l'Occitanie** sont très bons : 13 médailles d'or, 11 d'argent et 7 de bronze en individuel ; par équipes : Féminines : Cugnax championnes de France, Verdun sur-Garonne 2èmes ; Masculins : Graulhet champions de France

**La réforme fédérale** se discute aujourd'hui même à la FFTA ; il risque d'y avoir beaucoup de mécontents si les changements envisagés sont votés. Cela toucherait la plupart des disciplines (parcours, Salle, Fédéral, Beursault). Les membres du CRTAO pensent que ces réformes pourraient nuire à notre sport, voire porter préjudice à la préparation des futurs athlètes Paris 2024

## CHAMPIONNAT DE FRANCE 3D A LAGUIOLE

C'est le club de Sévérac qui est porteur du championnat, mais en fait 3 clubs se sont unis pour mener à bien cette organisation (Sévérac- Bozouls- Barraqueville). **Informations** : archersseveracaveyron.fr

Bernard BARASCUD présente **le lieu et les installations** du championnat ; une activité Tag-archerie est installée sur les lieux : elle ne pourra fonctionner pendant toute la durée du championnat, cette activité étant contraire à l'éthique de notre sport (activité refusée par la FFTA mais aussi par la W.A.) : il n'est pas dans la logique de notre sport de se tirer dessus, notre assurance ne couvre pas cette activité qui est d'autre part purement lucrative et doit répondre aux normes des activités commerciales (déclarations, impôts...)

Une motion « Ethique » est proposée par Bernard BARASCUD, acceptée par l'ensemble des membres présents.

Attention à l'altitude, comprise entre 1200 et 1400 m : à noter sur le site (problèmes respiratoires possibles pour des archers fragiles).

Pour l'ensemble du week-end, une vingtaine d'arbitres présents chaque jour suffira. Un groupe folklorique est prévu pour la cérémonie des podiums.

**Sélectif Championnat d'Europe** : la FFTA a imposé le sélectif le lendemain du Championnat de France il ne sera ouvert qu'aux archers ayant participé au championnat et dans l'ordre du classement (quota : environ 70 archers). Le club doit faire les inscriptions à l'issue des tirs du samedi.

C'est un budget total de 32 000 € pour les cibles ; auquel s'ajoute la location d'un chapiteau, la prise en charge des arbitres (hébergement et nourriture), et les cadeaux offerts aux podiums (1er : un couteau Laguiole ; 2è : 500 g de fromage ; 3è : lot de charcuterie). Budget total de la manifestation calculé à 56 000 €

Il y a 32 partenaires privés, participation du Conseil Départemental, du Conseil Régional, des diverses structures locales (Commune, Communauté de Communes, Parc...). En outre seront organisés pesée d'arc, tombola...

Le CRTAO verse une subvention de 2 000 € pour le championnat, mais le sélectif n'était pas prévu ; un vote à l'unanimité des présents rajoute une subvention de 1 000 € pour aider à l'organisation du Sélectif.

## PREPARATION DE LA SAISON PROCHAINE

**Clubs Pré-ETAF** : en 2017-2018, les clubs qui désiraient entrer prochainement dans le dispositif ETAF ont présenté un dossier pour présenter leur projet. Ces dossiers étaient très différents les uns des autres, et une

homogénéisation est souhaitable afin que le Comité puisse en prendre connaissance et comparer avant d'attribuer les aides (cette année : jusqu'à 1 200 €).

Gisèle GALLET préparera un premier canevas -état des lieux, objectifs, budget- qui sera soumis aux Commissions Sportive et Jeunes et au CTR d'ici la fin juin. Après finalisation, le dossier sera envoyé vers le 15 septembre aux clubs, qui auront jusqu'à la fin octobre pour le renseigner s'ils désirent entrer dans le circuit pré-ETAF. Une Commission traitera les dossiers et donnera ses conclusions.

**Clubs ETAF** : ils touchent une subvention de la FFTA pour leurs déplacements en TNJ ; l'aide du CRTAO sert à l'achat du matériel et à aider à des déplacements. 2 clubs ont déjà envoyé leur demande de subvention avec les factures jointes ; on attend l'envoi pour le 3ème club.

**Pôles et INSEP** : pas de changement prévu pour l'an prochain en ce qui concerne les aides du CRTAO. Les effectifs des Pôles ne sont pas encore connus à cette date ; on espère de nouveaux admis.

**Aide à la participation Championnats du Monde, Championnats d'Europe** : à revoir selon le bilan de la saison écoulée. Une perspective devra être faite pour la saison 2019 et peut-être fixer une enveloppe globale qui ne sera distribuée qu'en fin de saison (solution peu intéressante pour les archers qui auront dû avancer les frais toute l'année)

Demande d'aide de M. MASSERET, père de Julia, pour la participation de sa fille au Championnat d'Europe des Sports Scolaires à Marrakech : la FFTA a versé 150 € et l'UNSS 150 € également ; le CRTAO vote une aide de 100 € , en raison de l'appartenance de Julia au Pôle France INSEP ; M. MASSERET devra toutefois faire une demande par courrier officiel.

## DIVERS

**Critérium à Balma** : des équipes ont tiré le matin, d'autres l'après-midi, avec des conditions météo très différentes : il sera spécifié dans le prochain règlement que les organisateurs des compétitions extérieures peuvent choisir de faire tirer les équipes le matin ou l'après-midi (spécifié dans le mandat), mais toutes en même temps. En Salle, l'équipe pourra choisir, mais toute l'équipe devra être sur le même départ.

L'organisateur doit respecter les horaires, prévoir suffisamment de temps pour le greffe ; tenir également compte des incidents pouvant intervenir pendant les tirs (refus multiples par exemple)

Il est rappelé que le Critérium d'Occitanie est une compétition promotionnelle, et que les équipes peuvent être mixtes (contrairement au Challenge Résolument Féminin).

Le CRTAO préconise l'affichage des résultats intermédiaires afin que chaque équipe puisse connaître sa place et l'écart qui la sépare des autres équipes ; il demande également aux organisateurs de valoriser les remises de récompenses.

Il demande aux arbitres de respecter strictement la neutralité obligatoire : Michel TERPAND et Thérèse DROUI se chargent de faire les remontrances nécessaires aux arbitres incriminés, et feront un rappel à tous.

L'attitude des archers qui partent dès qu'ils ont été récompensés est également citée : la politesse envers l'organisateur, les autorités et *les autres archers* est de rester jusqu'à la fin des résultats.

Le CRTAO désignera, pour chaque compétition régionale, un représentant pour être présent lors de la remise des prix.

**Trésorerie** : Anne FOURMAUD a rencontré beaucoup de difficultés, ces dernières semaines, travail et santé. Elle a accumulé les retards et demande l'indulgence des clubs, tout en remerciant les personnes qui l'ont soutenues.

Elle sollicite de l'aide : elle peut continuer à s'occuper des factures, de la banque, des comptes, de la comptabilité simple, mais elle a des difficultés avec les dossiers de subvention et les montages financiers.

Vincent DENHEZ est officiellement Trésorier Adjoint, il peut prendre en charge cette partie des demandes de subventions ; pour les dossiers de demande de versement des subventions accordées, Anne devra lui faire connaître les factures afin qu'il puisse renseigner exactement.

Didier RAMI souligne la disponibilité, la gentillesse des personnes du Conseil Régional en charge des dossiers.

Les problèmes de pièces jointes envoyées en .pdf et reçues en .dat signalés à plusieurs reprises par la trésorière venaient bien de sa configuration informatique. Le problème est maintenant réglé.

**Emploi** : le CROS verse 12 000 € pour un Emploi Sport Qualifié (ESQ). Mais un emploi de Technicien du Sport (subventionné par la FFTA) pourrait être plus intéressant. Point mort pour le moment sur ce sujet.

Fin de la réunion : 16 h 00